

Un changement immédiat touchera le système de suivi des avances versées au personnel. À compter de la nouvelle année, un tout nouveau système produira des relevés mensuels pour chaque employé ayant reçu un acompte. Par la suite, les relevés indiqueront aussi les autres sommes dues. En plus d'aider la Direction à tenir les dossiers avec exactitude, ce relevé mensuel aidera les bénéficiaires d'avances à bien gérer leurs finances et à voir venir les difficultés.

- * La Direction de l'achat du matériel et du transport (MRM) engage un expert-conseil en vue du perfectionnement et de l'expansion de son système informatisé de contrôle des achats. (Saviez-vous que, l'an dernier, MRM a acheté pour plus de 33 millions \$ en biens et services pour des clients du Ministère – cela fait beaucoup de dossiers à suivre sans système complètement informatisé!)
- * Saviez-vous que le Ministère achète environ 200 véhicules par année? Cela représente à peu près les ventes de tout un mois pour un grand concessionnaire de la région.
- * La Direction de la politique et des systèmes financiers (MFC) est en train de mettre sur pied un nouveau cours d'administration financière du point de vue de la direction à l'intention des agents d'administration permutants. Il s'agit d'un cours d'une semaine censé être donné en janvier ou février.
- * Autre initiative de décentralisation, le budget d'achat des véhicules passera à compter d'avril 1991 de la Section des achats automobiles et du matériel technique (MRMT) aux gestionnaires afin qu'ils puissent décider de son utilisation. (Saviez-vous que nous possédons 771 véhicules à l'étranger? Nous ne pourrions même pas tous les garer dans le stationnement souterrain de l'immeuble Pearson où il n'y a que 586 places).
- * La Direction de la planification, de l'analyse et des rapports financiers (MFR) est en train de perfectionner la méthode utilisée pour ne pas perdre la trace de ces vilaines petites années-personnes. Elle met au point pour cela un nouveau module à l'intérieur du système Infonnel.
- * Parlant d'années-personnes, vous vous rappellerez peut-être que l'une des décisions issues de l'Examen ministériel consistait à confier la responsabilité de la gestion des années-personnes à un SMA à titre d'essai. Il a été décidé d'aller plus loin et l'on se prépare actuellement à confier cette responsabilité à chaque secteur le 1^{er} avril prochain. On prépare actuellement des lignes directrices portant sur la création, la suppression, la reclassification et la désignation des postes, ainsi qu'un nouveau système d'information sur l'utilisation des années-personnes à l'intention des gestionnaires. Cette plus grande latitude dans la gestion des années-personnes permettra aux SMA de mieux utiliser leur personnel en fonction des besoins et des priorités.
- * Un nouveau Tableau de dotation en matériel des résidences officielles n° 3D (un nouveau quoi ???) sera publié au début de la nouvelle année. Grâce à ce tableau, les missions pourront prendre des décisions plus éclairées avant de faire des acquisitions. (Saviez-vous que les collections de «beaux meubles» dans les missions valent environ 25 millions de dollars?)
- * L'élément «consignation de fonds» du processus de gestion financière du Ministère a de nouveau été examiné à la récente conférence à laquelle ont assisté les agents des finances. Suite à ces discussions, il a été décidé de rajuster les niveaux de contrôle pour éviter le problème que de nombreux administrateurs ont eus avec FINEX lorsque l'on dépassait, même de très peu, le montant consigné dans le budget. Quiconque a déjà dépassé sa consignation de fonds d'un tant soit peu, et a vu toute la transaction rejetée à cause d'une différence d'aussi peu que 1 \$, se réjouira de cette décision. D'autres renseignements vous parviendront sous peu sur cette mise au point, ne craignez rien.
- * Parlant de sous justement, saviez-vous qu'au nombre des 4032 oeuvres d'art originales canadiennes de la collection du Ministère, il y a 21 peintures de six des huit artistes du «groupe des sept»? (La rumeur veut que les huit artistes soient devenus le «groupe des sept» après qu'on eut sabré dans leurs ressources). On estime la collection à plus de 50 millions \$.
- * Avec l'adoption en 1991 de la nouvelle Loi fédérale sur les biens immobiliers, le Ministère transférera aux chefs de mission la responsabilité d'acquérir des logements ou résidences pour le personnel jusqu'à concurrence de la nouvelle limite du Ministère, soit 750 000 \$. (Saviez-vous que la limite est actuellement de 75 000 \$ pour tous les types de propriété – avez-vous essayé d'acheter une maison pour cette somme dernièrement?)
- * Le Ministère travaille actuellement à simplifier et améliorer les systèmes de planification et de rapports afin de permettre une plus grande responsabilisation et une meilleure gestion. Voilà qui vous fera peut-être bailler d'intérêt, mais des changements véritables à notre mode de fonctionnement peuvent influencer énormément sur nos tâches quotidiennes – c'est en tout cas l'occasion de se débarrasser d'une partie de la paperasserie qui prend tellement de temps – et c'est aussi le souhait que nous faisons souvent la Boîte à idées...

On a ainsi laissé tomber une bonne partie de l'information qu'il fallait fournir dans les plans opérationnels des missions afin de simplifier les rapports au maximum cette année (autre suggestion fort populaire). Les plans de l'Administration centrale comprennent aussi maintenant les profils d'utilisation du personnel (qui travaille où) et les organigrammes. D'aucuns à l'Administration centrale ont protesté, alléguant que ce travail venait s'ajouter à leur tâche et c'est vrai. Cela nous permettra toutefois de disposer de données complètes et à jour sur les ressources humaines partout au Ministère. Jusqu'à présent, cette information ne nous était fournie que par les missions.

Les plans opérationnels des missions et de l'Administration centrale (les MOP et les HOP comme on les appelle gentiment en anglais) ont aussi subi d'autres transformations. Un des changements importants consiste à obliger les gestionnaires à trouver comment ils pourraient réduire leurs ressources de 10 % et à exposer les conséquences de ce geste pour leur programme. Le Conseil de gestion des programmes tiendra compte de cette information pour l'attribution des ressources en 1991-1992.

- * Vous croyez que le projet COSICS a le plus gros budget jamais attribué au Ministère? Erreur. C'est le projet de réaménagement de la chancellerie et des 23 logements d'employés à Tokyo – il coûtera 230 millions \$ (dont seulement 16 millions \$ de nous les contribuables). Nous pourrions épargner 3 millions \$ en loyer chaque année. (COSICS nous prévient qu'il n'a pas dit son dernier mot...)

LA DISTANCE N'A PAS D'IMPORTANCE

MITNET II (successeur de MITNET I aux États-Unis) sera lancé en Europe. Non, il ne s'agit pas d'une sonde spatiale mais d'un nouveau réseau de télécommunications reliant directement les missions les unes aux autres. La Direction générale de la gestion des ressources en information (MID) nous dit que l'installation de ces réseaux n'aurait pas été possible sans le ferme appui de la haute direction et des secteurs concernés. Ils devraient permettre d'améliorer et de moderniser le service de télécommunications et d'en faire baisser le coût un jour. Oui, nous nous rendons compte que ce n'est pas une initiative de l'Examen ministériel, mais c'est quand même un point intéressant.

CONSEIL DE GESTION DES PROGRAMMES (PMB)

Tous les mercredis matins, les trois sous-ministres tiennent une réunion du Conseil de gestion des programmes et se penchent sur toutes les questions ayant trait aux ressources du Ministère. La création du Conseil s'est avérée un changement fondamental et important dans le système de gestion du Ministère. Le Conseil analyse des propositions émanant de différentes sources du Ministère et décide ensuite où il est prioritaire d'allouer des ressources, compte tenu des programmes en cours et à venir. Les gestionnaires ont ainsi régulièrement l'occasion de suggérer des changements ou de nouvelles initiatives aux sous-ministres. La gestion des ressources est donc abordée sous un angle plus stratégique, sans compter qu'il est toujours possible de réévaluer les priorités à l'échelle du Ministère. L'ordre du jour et le compte rendu des réunions du CGP sont diffusés aux gestionnaires pour qu'ils comprennent les nouvelles pressions qui s'ajoutent constamment ainsi que les décisions prises pour y faire face.

Pour vous donner une idée des décisions prises par le Conseil au cours des dernières semaines, en voici quelques exemples

- ressources pour l'Équipe spéciale du Koweït et renfort à GMD/GMR
- présentation au Conseil du Trésor pour le complexe de l'ambassade de Tokyo
- plan quinquennal de l'Immigration
- achat d'un véhicule blindé pour Amman
- représentation dans le Golfe persique
- ressources nécessaires pour de nouvelles initiatives de l'Examen ministériel
- gel de la dotation
- complexe de l'ambassade à Pékin
- recouvrement des coûts de l'Immigration
- agrandissement de la salle de conférence à A-8 (idée abandonnée en passant)
- réductions du Comité d'examen des dépenses

TÉLÉPORTE-MOI SCOTTY

Voici les toutes dernières nouvelles «spatiales» concernant les déménagements à l'Administration centrale. Le 7 décembre, la Direction des expositions internationales (BKE) emménagera à Vanier comme nous le mentionnions dans le dernier bulletin. Ce départ déclenchera toute une série d'autres déménagements. La Direction des langues officielles (APL) ira occuper les locaux rendus vacants par BKE et laissera ses locaux à D2 au Secrétariat de la planification et de la gestion des ressources (MCBA). Marlin Travel pourra emménager dans des locaux mieux situés, près de la cafétéria. L'Équipe de mise en oeuvre de l'Examen ministériel ira s'installer dans les anciens locaux de MCBA, et APL viendra chez nous à B4. Vous me suivez?